

DREAL de Normandie
Madame la Directrice Claire GRISEZ
A l'attention de Madame Olga LEFEVRE-PESTEL
Cité Administrative
2 rue Saint Sever
76032 ROUEN Cedex

Gouville sur mer, le 2 Avril 2025

Ref : 25.04.02.SC

Objet : Demande d'autorisation d'effarouchement des goélands argentés sur les Côtes de la Manche

Dossier suivi par Manuel SAVARY

Monsieur le Directeur,

Les mytiliculteurs présents sur les côtes de la Manche depuis les années 1960 connaissent des pertes importantes sur leur production de moules de bouchot par la prédation des goélands argentés

La collaboration avec vos services a permis la mise en place depuis plusieurs années d'effarouchement par tir à blanc sur les goélands argentés aux abords des concessions.

Le Comité Régional de la Conchyliculture Normandie – Hauts de France a l'honneur de vous demander la reconduction de l'autorisations d'effarouchement des goélands argentés sur les Côtes de la Manche pour l'année 2025-2026 dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Vous trouverez dans le dossier ci-joint l'ensemble des pièces constitutives de cette demande d'autorisation.

En espérant une suite favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Thierry HÉLIE

Président du CRC Normandie – Hauts de France

